

Agent(e) magasinier(ère)

Titre professionnel de niveau V homologué par le ministère du Travail

Arrêté du 12/02/2004 paru au JO modificatif du 15/08/2018

Formation conventionnée par le Conseil Régional de Bretagne



Le métier : L'agent(e) magasinier(ère) participe à la fonction logistique dans l'entreprise en assurant la réception des produits livrés, le stockage en magasin dans le respect des procédures de sécurité, de qualité et de protection de la santé au travail. Il (elle) enregistre les données dans le système d'information de l'entreprise. Il (elle) reçoit les commandes des clients internes ou externes, s'assure de la disponibilité des produits et traite les commandes pour assurer leur expédition. Il (elle) suit les stocks, réalise les inventaires. Il (elle) peut être amené(e) à renseigner ou servir un client, traiter une demande de retour ou une réclamation.

Public et pré requis :

Tout public, niveau fin de classe de 3^{ème}, avoir un projet professionnel déterminé en tant que magasinier.

Aptitudes souhaitées : sens de l'organisation, réactif, méthodique.

Objectif :

Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des articles
Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

Validation :

Titre professionnel d'agent(e) magasinier(ère) si réussite à l'épreuve de synthèse. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP). Le candidat dispose ensuite de cinq ans, à partir de la date d'obtention du premier CCP pour capitaliser tous les CCP.

Programme :

- L'entreprise et l'environnement logistique
- Les Techniques de Recherche d'Emploi –TRE
- L'approche de l'informatique et de la bureautique
- L'égalité professionnelle
- Le développement durable
- La formation SST (secourisme)
- La formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique –PRAP
- La conduite de chariots élévateurs et la manutention
- La réception et le contrôle des marchandises
- Le traitement des anomalies
- L'organisation du stockage
- Le rangement des articles dans le stock
- La tenue des stocks
- La préparation et la réalisation des inventaires
- Le traitement des commandes
- La relation client
- La préparation des commandes, l'emballage
- L'expédition
- Les évaluations passées en cours de formation
- La session de validation du titre professionnel

Durée : 483 heures en centre et 2 périodes de formation en entreprise de 3 semaines. Un parcours raccourci peut être proposé au candidat présentant déjà une expérience en logistique.

Dates de la formation	Lieu
Du 07/10/2019 au 28/02/2020	CCI métropolitaine Bretagne ouest - Cefortech

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Méthodes actives, pédagogie participative avec de nombreux exercices pratiques en sous-groupes, mises en situation professionnelle en magasin pédagogique et hall de manutention.

Salle de cours, équipée de vidéoprojecteur, de postes informatiques comprenant logiciel bureautique et logiciel spécifique pour la gestion d'entrepôt et de flux de marchandises. Un plateau technique couvert de 850 m² équipé pour les exercices de manutention et de stockage, quais de chargement, aire de réception et d'expédition. Un magasin pédagogique avec plus de 1300 références.

Contacts : CCI métropolitaine Bretagne ouest - Cefortech
20 rue Jean-Charles Chevillotte - 29200 Brest

Christine Corre – christine.corre@formation.bretagne-ouest.cci.bzh
Jean-Yves Lareur – jean-yves.lareur@formation.bretagne-ouest.cci.bzh
02 98 44 52 58